

Loyers impayes pendant un redressement judiciaire

Par timar83, le 12/03/2009 à 12:19

mon locataire gerant est en redressement judiciaire un administrateur a ete nomme un accord a ete passe pour les montant des loyers mais il me laisse un reliquat chaque mois et depuis 3mois il ne regle plus rien sachant qu'une liquidation judiciaire est eminente la periode d'observation de 18 mois arrive a terme le 20 mars quelle demarche dois je entreprendre merci de votre reponse